

MOT DU MAIRE

C'est de nouveau avec beaucoup de plaisir que je viens au nom du conseil municipal et des employés communaux vous présenter tous nos vœux de bonheur, de richesse, de bonne santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2017 n'a pas vu de grandes réalisations sur la commune si ce n'est quelques travaux de voirie et des travaux à l'étang, plus l'entretien courant habituel.

2017 a été une année importante au niveau des élections. Nous avons une assemblée nationale rajeunie, ainsi qu'un président lui aussi très jeune.

Ils sont en marche pour notre plus grand bien.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin, une rétrospective de cette année 2017, et nos projets pour cette nouvelle année.

Je souhaite que ce bulletin, vous apporte les informations dont vous avez besoin, et vous en souhaite une bonne lecture.

Je vous réitère tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Nécrologie

Je n'ai pas l'habitude de tenir une rubrique nécrologique.

Mais j'ai envie d'honorer la mémoire de Monsieur MAURICE JORANDON dit PIPINE.

Monsieur JORANDON est né le 21 mars 1930 à Saint Léger le Petit.

Il a été nommé cantonnier de la commune le 1^{er} octobre 1960.

Le 1er octobre 1964, un reclassement est accordé, il devient alors ouvrier d'entretien de la voie publique (OEVP).

Il a été admis à la retraite à compter du 1^{er} avril 1990. Nous avons acheté la maison en 1991 et je réside à St Leger depuis 1999. Je ne l'ai donc pas connu en activité.

Je l'ai surtout connu en tant que voisin, et c'était un personnage de la commune. Il connaissait tout le monde, et avait une mémoire d'éléphant concernant les dates de naissances.

Je m'en souviendrai toujours comme quelqu'un d'affable, de très ouvert et aimant aller à la rencontre des gens de toutes conditions. Au début d'une rencontre il s'amusait beaucoup du fait que ces interlocuteurs ne comprenaient pas toujours ce qu'il leur disait car il parlait en Berrichon.

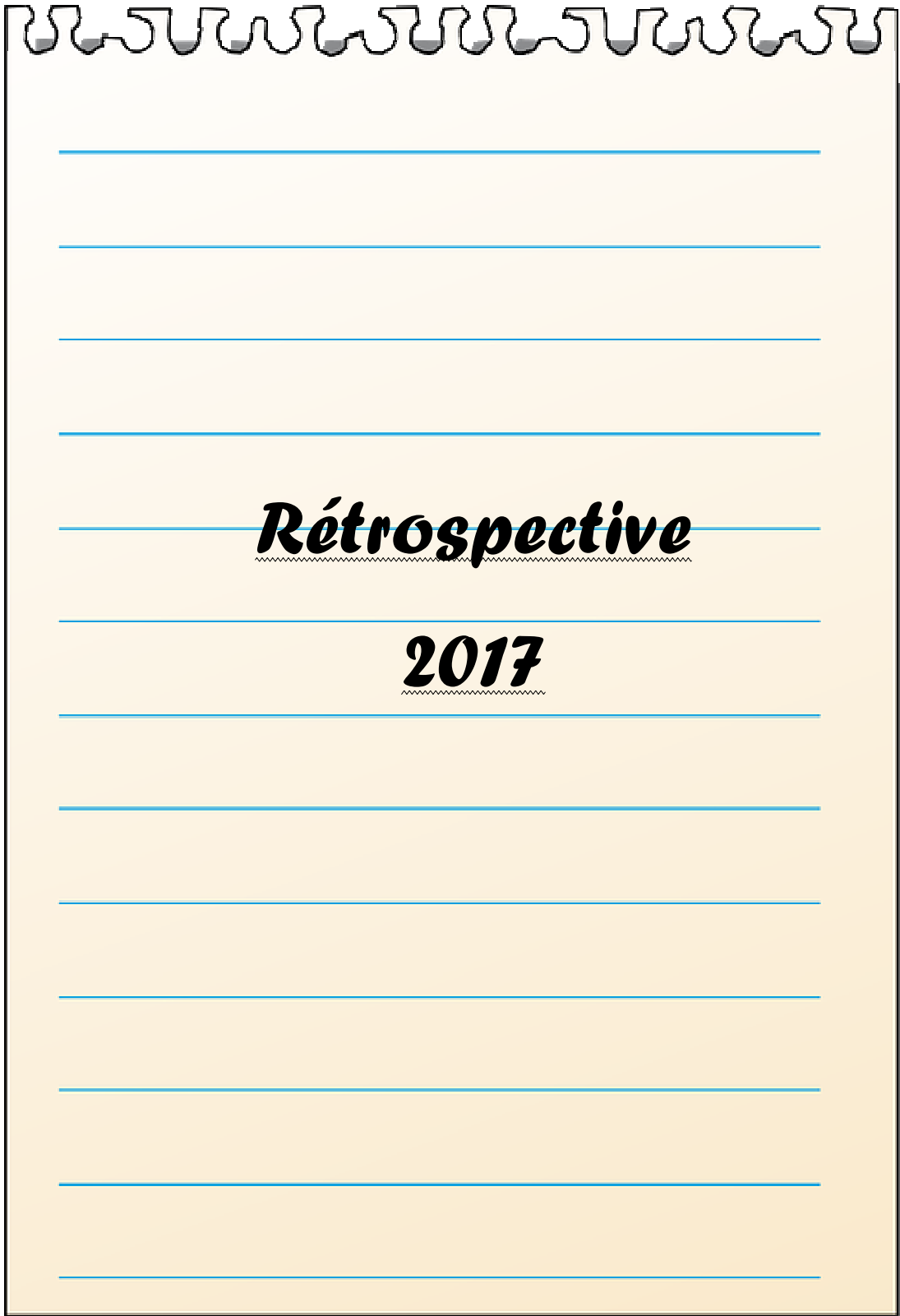
Avec le temps on a fini par se comprendre. Je ne l'ai jamais entendu dire du mal de qui que ce soit, ce qui à notre époque est très rare. Il était généreux toujours prêt à rendre service surtout avec son épouse. Il pouvait vous donner pleins de conseils, même dans des domaines qu'il ne connaissait pas.

C'était quelqu'un de très attachant, une figure des Réaux qui nous manque.

Je pense que c'était un sage, doté d'une intelligence, que certains pourraient lui envier.

Il m'avait dit: si tu veux te fâcher, avec la moitié de la commune, tu n'as qu'à te faire élire Maire. On n'y est pas encore, mais le mandat n'est pas fini.

Adieu MAURICE.

A graphic of a spiral-bound notebook with a yellowish-beige cover and a white page. The page is ruled with horizontal blue lines. The top edge of the page is decorated with a black spiral binding. The text "Rétrospective" and "2017" is centered on the page.

Rétrospective

2017

Les réalisations 2017

Outre les dépenses à caractère général liées au fonctionnement et à la bonne marche de la collectivité, voici le détail des travaux réalisés dans les bâtiments, terrain ou voirie communale :

Travaux de chauffage :

-Remplacement de la chaudière de la mairie	BRIEMANT	1 986.00 €
- réparation sur la chaudière du logement social	SARL RENARD	1 400.52 €

Remplacement du moteur du volet roulant bureau des élus 562.25 €

Travaux à l'étang des Réaux

➤ Apport d'argile	SARL GUILLET	600.00 €
Colmatage de la fuite	entreprise CTM	4 800 .00 €

Forêt communale :

Nouveau cloisonnement O.N.F. 1 299.00 €

Travaux de voirie :

Réfection du parking du cimetière	MERLOT T.P	15 710. 04 €
Enrobés route des Bruyères et la Croix de Pierre	MERLOT T.P.	16 778.04 €
Marquage au sol du STOP aux Chamignons	C.T.M .	432.00 €

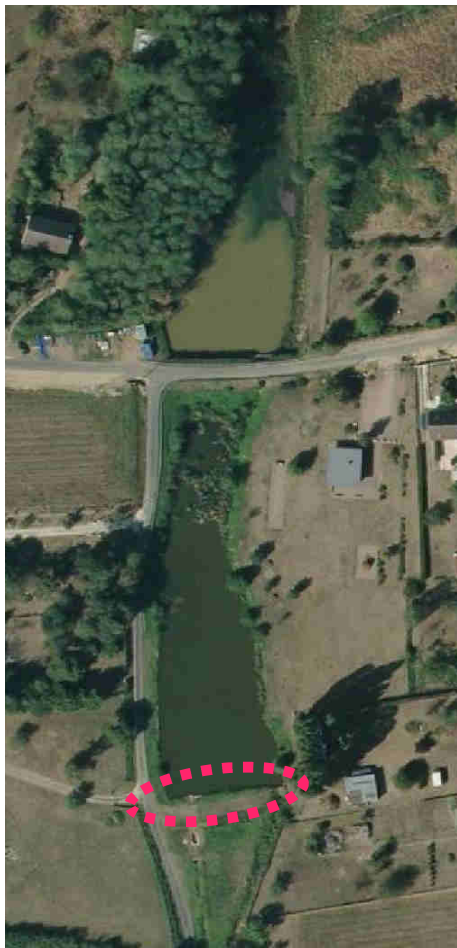
Travaux de débroussaillage

Voirie communale ETA FOURNIER 2 520.00 €

La commune a investi dans le matériel suivant :

Compresseur	ALABEURTHE	210.00 €
Panneaux de signalisation	SIGNALS	364.32 €
Remplacement de l'extincteur C.S.C.	EXTINCTOR	90.00 €
2 disques durs	MANUTAN	163.20 €
Onduleur APC	MANUTAN	114.00 €

L'ETANG COMMUNAL



Depuis déjà quelques années la digue nous pose des problèmes d'étanchéité.

Après quelques petites réparations pour parer au plus urgent et éviter de perdre trop de poisson, il a fallu se résoudre à des travaux plus importants.

Ce type de travaux ne peut pas se faire à n'importe quelle époque de l'année. En effet il faut baisser le niveau de l'étang afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions et que le niveau soit bas le moins longtemps possible pour limiter les pertes de poisson.

La longue période de sécheresse de cet automne a fait naturellement baisser le niveau et nous a donné l'opportunité de réaliser les travaux de renforcement et d'étanchéité de la digue sans avoir à pêcher l'étang.

Ces travaux ont été réalisés à la mi octobre par l'entreprise CTM.

Ils ont consisté en un renforcement de la digue sur toute sa longueur avec de l'argile.

Les pluies abondantes de cette fin d'année ont permis à l'étang de retrouver son niveau normal



Fleurissement et décorations de Noël

Depuis l'année 2013 la Commune de St Léger est régulièrement vandalisée, par des personnes pathétiques et irresponsables, qui s'en prennent aux biens de la collectivité et à l'embellissement.

2018 a commencé par un vol : celui du père Noël réalisé par les employés communaux

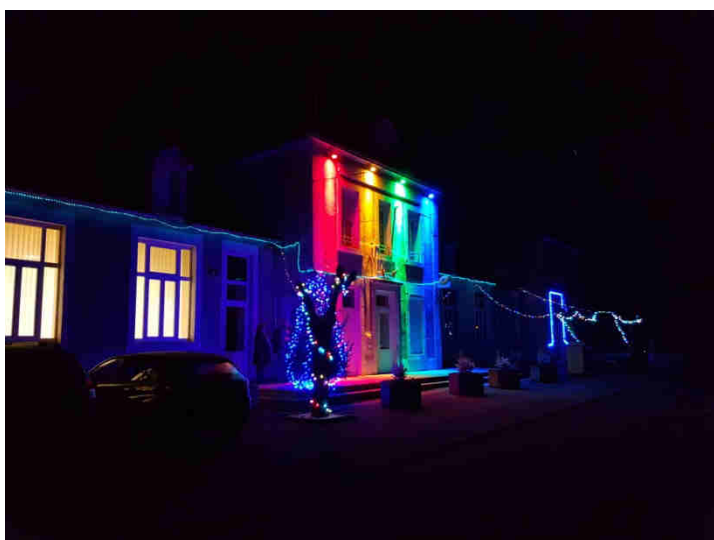
La mairie est joliment fleurie de géraniums, de belles jardinières accrochées aux fenêtres des bâtiments.

Le tombereau, après quelques années de bons et loyaux services, commençait à montrer des signes de faiblesse. Généreusement prêté par madame Roy, il était en place depuis 2009.



L'illumination de notre mairie est plutôt bien réussie, avec la traversée de route souhaitant

bonne année, les spots au mur de la mairie, les cordons bleus, le tour des arbres bien lumineux et le sapin fabriqué par les employés communaux.



Les employés ont également fabriqué des figurines pour décorer l'entrée de la rue du cimetière

Etat Civil



Ludakys TALLON VERON
Maël YVON
Lise GUILBON
Louis LABOUREAU
Gabriel MARLOT
Melvin ORTICA MAUNOIR

le 2 mai 2017
le 4 mai 2017
le 29 mai 2017
le 13 juillet 2017
le 20 septembre 2017
le 21 décembre 2017



Céline CHABIN et Raphaël VERDURON le 16 septembre 2017



HAUTIN Lucien veuf de CHAMPPIAUX Marthe le 20 juin 2017

JORANDON Maurice époux de RIGNAULT Élianne

le 3 août 2017

CASTELBLANQUE Jeanine épouse POLVOREDA

le 15 novembre 2017



Projets

2018

SITE INTERNET

La commune s'est dotée d'un site internet qui est ouvert depuis ce début d'année.

Ce site a pour vocation d'apporter des informations sur la vie de la commune

- Horaires d'ouverture du secrétariat
- Comptes rendus de conseil municipal
- Travaux
- Festivités organisées par la commune ou les associations
- Informations d'ordres règlementaires
- Bulletin municipal
- Etc....

Le site vient juste d'être mis en ligne et pour des questions de prix de revient sera géré par des membres du conseil municipal dont ça n'est pas le métier principal.

Nous nous efforcerons de l'étoffer au cours de l'année afin qu'il vous apporte le plus d'informations utiles possible.

L'adresse du site est la suivante :

<https://www.saint-leger-le-petit.fr>

Vous pouvez également scanner le flashcode



Saint-Léger le Petit



MAIRIE DE SAINT-LÉGER LE
PETIT

[Accueil](#)



LE LAVOIR

La commune de ST LEGER LE PETIT possède un lavoir, **le lavoir communal de la Fontaine aux Moines.**

Une convention (renouvelable) a été signée depuis de nombreuses années avec Voies navigables de France. Ainsi le Maire est autorisé à occuper le domaine public fluvial.

L'accès au lavoir se fait par le chemin de halage.

Or ce lavoir nécessite une certaine réfection. Et pour ce faire, les employés communaux

ont, dans un premier temps, nettoyé ses abords. Ensuite, il faudra refaire sa toiture et



l'aménager afin que les promeneurs, à pied ou à vélo, puissent profiter de cet endroit en y faisant une halte avant de repartir.

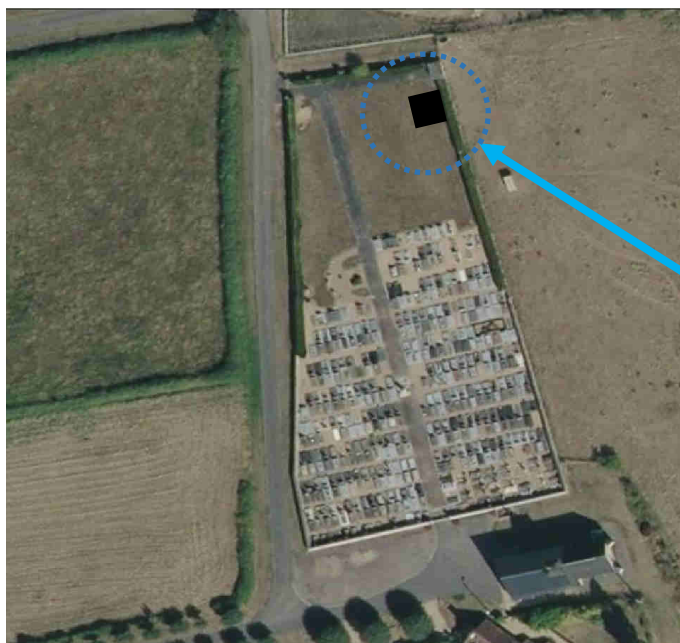
Par contre, vous ne verrez plus les lavandières avec leurs brouettes et leurs battoirs !!!!



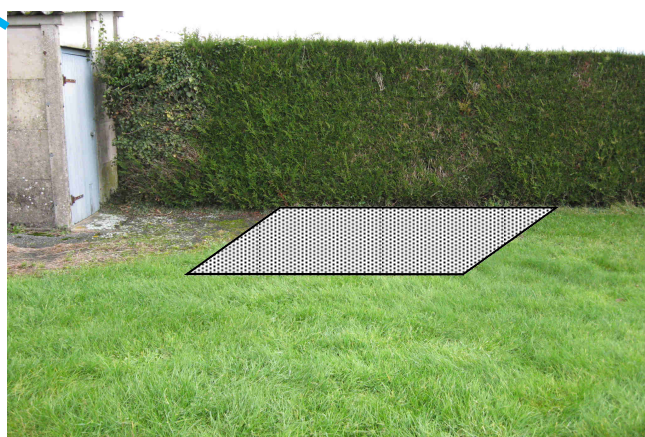
REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

*La procédure de reprise des concessions arrive très vite à la date butoir:
le 22 septembre 2018 .*

*Pour cela le conseil municipal se prononce sur la reprise de la ou des
concessions en l'état d'abandon*



*Cette reprise matérielle se traduit par
l'exhumation des restes et leur transfert
vers l'ossuaire municipal qui sera
construit au 1^{er} semestre de cette année.*



*L'enlèvement des monuments, signes funéraires et caveaux présents sur les
concessions reprises se fait selon des règles bien précises fixée par l'article **L. 2223-17 du CGCT** (Code général des collectivités territoriales)*

*Un mois après l'arrêté municipal qui sera affiché au cimetière, la commune
devient propriétaire de plein droit des monuments, stèles et autres objets présents
sur les concessions abandonnées. La loi précise que ces objets peuvent être
«détruits, réutilisés ou vendus»*



COMMEMORATIONS

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie s'est déroulée comme à son habitude en présence des membres du conseil municipal, d'une partie du personnel communal et de quelques habitants.

Nous sommes allés au cimetière pour honorer la mémoire des Morts pour la France des deux dernières guerres.

Un vin d'honneur servi au centre socio-culture a suivi cette cérémonie où tout le monde était invité.



Cérémonie du 11 novembre



Après être parti de la mairie comme à l'accoutumée, nous nous sommes rendus au cimetière pour déposer une gerbe au pied du monument aux Morts. Nous avons respecté un minute de silence, fait l'appel des noms des Morts pour la France des guerres 1914-1918 et 1939-1945, et lu le message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

Après cet hommage, un vin d'honneur a été servi au centre socio-culturel où l'ensemble des participants à cette cérémonie était convié.

Cette année sera celle du centenaire de la fin de « la grande guerre » et plus que jamais l'occasion de célébrer le sacrifice de nos ancêtres



LES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes Saint-Léger-le-Petit-Argenvières

L'année 2017 a mal débuté par le décès de notre président d'honneur fondateur Roger MAHUET qui nous a quittés le 13 janvier.

Huit déjeuners dansants se sont déroulés avec un franc succès.

Le bal du comice pour l'élection de la reine et ses dauphines a eu lieu le samedi 4 mars à la salle des fêtes de Beffes. Nos remerciements aux membres des municipalités d'Argenvières et de Saint-Léger-le-Petit qui nous ont aidés au bon déroulement de cette soirée.

Nous avons participé à une chasse aux œufs le dimanche de Pâques sur la place du Plessis.

Les municipalités de Saint-Léger-le-Petit et Argenvières ont organisé une course cycliste le dimanche 2 juillet où nous avons apporté une aide financière.

Le vendredi 8 décembre, nous étions avec Entraide Amitié et Loisirs et Détente aux côtés des municipalités de Saint-Léger-le-Petit et d'Argenvières pour l'arbre de Noël offert aux enfants de 3 à 10 ans. Un spectacle a eu lieu suivi d'un goûter et la distribution de friandises par le Père Noël au centre socioculturel de Saint-Léger-le-Petit.

L'assemblée générale n'a pas permis de constituer un nouveau bureau. Je ne renouvelle pas mon mandat de présidente et les membres actuels ne continuent pas, je laisse la place aux jeunes qui veulent reprendre en leur souhaitant bonne route et beaucoup de motivation. Toutes personnes intéressées peuvent me contacter au 06 62 95 86 22.

Le bureau

Entraide Amitié

Argenvières Saint Léger le Petit

Après avoir fêté ses 40 ans en 2017, le Club Entraide Amitié se porte bien. L'effectif est de 52 adhérents mais encore trois de nos adhérents sont décédés cette même année.

Et hélas peu de personnes pour nous rejoindre.

L'année a débuté par la traditionnelle journée crêpes en février.

Puis le déjeuner dansant du 13 mai à l'occasion des 40 ans du Club. A cette occasion le Comité des fêtes, que je remercie de tout cœur, nous a apporté son aide et son cuistot pour l'organisation du repas, et nous a offert un superbe gâteau d'anniversaire.

Le 22 juin notre club s'est associé à celui de Jussy le Chaudrier pour une journée visite de la belle ville de Thiers et son Musée de la Coutellerie.



Pour terminer l'année, nous nous sommes retrouvés au Centre Socioculturel de Saint Léger le Petit pour un excellent déjeuner servi par la Société Merlin et animé par l'indispensable Ludovic Bouet.

Mais les anciens ne pensent pas qu'à leurs plaisirs puisque le Club a aussi participé financièrement aux journées de Pâques et de Noël pour les enfants et à la Course cycliste de juillet.

Nous avons aussi offert une parure et le coiffeur à la reine de nos deux communes, et une parure à ses deux dauphines, à l'occasion du Comice Agricole.

Cette année nous organiserons un déjeuner dansant le samedi 7 avril et le repas de fin d'année le 7 décembre.

Et peut-être une sortie si nos finances le permettent !

Et bien sur, toujours nos concours de belote à la salle des fêtes d'Argenvières, les vendredi 9 février, 16 mars, 7 septembre, 5 octobre et 9 novembre.

A l'occasion de la nouvelle année, les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux.

Entraide Amitié

Argenvières - Saint Léger le Petit

CALENDRIER 2018

Réunions du mercredi

Argenvières

24 janvier

21 février

21 mars

18 avril

16 mai

13 juin

5 septembre *fromagée*

3 octobre

31 octobre

28 novembre

Saint léger le Petit

10 janvier *assemblée générale*

7 février

7 mars

4 avril

2 mai

30 mai

mardi 26 juin

19 septembre

17 octobre

14 novembre

12 décembre

Concours de belote à Argenvières

les vendredi

9 février

16 mars

7 septembre

5 octobre

9 novembre

Repas à Saint Léger le Petit

Déjeuner dansant samedi 7 avril

Repas de fin d'année vendredi 7 décembre

Réunion de secteur le lundi 26 février

ASSOCIATION LOISIRS ET DETENTE

C'est dans la gaieté pour quelques-uns des adhérents, leur famille et amis que l'année 2017 s'est achevée lors de la nuit de la St Sylvestre fêtée au centre socio-culturel de St Léger le Petit. A l'heure fatidique du passage à la Nouvelle Année, c'est dans l'effervescence et l'euphorie de la fête que souhaits et congratulations fusaient en tous sens au rythme de la musique de l'orchestre Daniel Roger et sa chanteuse Linda Gracy et sous les cotillons et confettis fournis pour l'occasion. Cette soirée s'est terminée tard dans la nuit avec la soupe à l'oignon pour les plus vaillants.

Tout au long de l'année, l'association a organisé :

- *3 concours de belote respectivement en janvier, mars et septembre*
- *Le spectacle AGE TENDRE au Zénith d'Orléans en février*
- *une sortie dans le Morvan avec la visite du Musée du Septennat, un tour de bateau sur le lac des Settons et la visite d'une saboterie en juillet*
- *le spectacle des BODIN'S au Zénith d'Orléans fin septembre*
- *un déjeuner-spectacle au Cabaret Sancerrois en octobre*
- *un déjeuner dansant au cours duquel nous avons fêté les anniversaires de 4 adhérentes fidèles des rencontres du jeudi après-midi en novembre*
- *le réveillon du 31 décembre 2017*

Nous regrettons cependant l'annulation du déjeuner dansant du 20 mai, faute de participants.

Notre association créée en 1994 compte pour 2017, 93 adhérents. Seuls 25 sont domiciliés sur les communes de St Léger le Petit et Argenvières. Nous souhaiterions que davantage d'habitants de St Léger profitent de ces manifestations.

Pour 2018, le calendrier est le suivant :

Jeu. 18 janvier :	assemblée générale	Dim. 10 juin :	spectacle Laurent Gerra
Dim. 21 janvier :	concours de belote	Juillet (date et lieu à définir) :	sortie
Dim. 11 mars :	concours de belote	Dim. 9 septembre :	concours de belote
Dim. 15 avril :	déjeuner dansant	Novembre (date à définir) :	déjeuner dansant

Vous n'osez pas assister à notre assemblée générale mais vous aimeriez rejoindre notre association, vous pouvez adresser un mail à loisirsetdetente@orange.fr ou contacter :

- *Mme Janine Giacalone, Présidente* 02 48 76 50 46
- *Mme Nathalie Chauveau, Trésorière* 02 48 76 56 03

L'ensemble du bureau vous présente ses meilleurs vœux pour 2018



ASSOCIATION DES ST LÉGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

2 017, année de rassemblement, destination la Suisse à la rencontre de notre homonyme St Léger -la-Chiésaz, non loin de la frontière française en face du majestueux lac Léman.

St Léger-la-Chiésaz se situe au cœur de la Riviera vaudoise, au pied de la chaîne de montagnes des Pléiades, petite station de ski.



Cette année, les 3 et 4 juin nous avons eu le plaisir et la joie d'accueillir un couple de St Léger le Petit venu spontanément nous rejoindre. Ils ont ainsi pu apprécier l'ensemble des festivités proposées ainsi que l'ambiance chaleureuse et festive de ces deux jours placés sous le signe de la convivialité.

A l'instar de ce couple, que je remercie pour leur présence, pourquoi ne pas réussir le pari pour 2019, année du 12^{ème} rassemblement qui aura lieu les 8 et 9 juin dans le département des Deux-Sèvres à Saint Léger de la Martinière de constituer un groupe d'une dizaine ou douzaine de membres pour montrer que St Léger le Petit est bien vivant. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez obtenir plus amples renseignements à ce sujet.

Gardons également à l'esprit, qu'afin de ne pas perdre notre identité à l'occasion de regroupement de communes, il est fortement conseillé de créer une association des « amis de Léo » qui nous permettrait d'exister en tant que St Légeois.

J'adresse également mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participées à la grande tombola en achetant des billets. Un seul billet a été tiré au sort et le gagnant s'est vu remettre un magnum de champagne. Nous attendons également de rencontrer l'heureuse gagnante du lot de tombola offert par notre commune afin de lui faire découvrir notre région.

En ce début d'année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une merveilleuse année 2018.



Le Centre de Secours de Sancergues

L'effectif du centre de secours reste stable avec 5 nouvelles recrues cette année ;

Kahouadji Jessy des chamignons commune **de Saint Leger Le Petit.**

Martins Ribeiro Priscilla, lotissement des prôles à Argenvières.

Goumont Matthieu, la Sablonnière à Sancergues.

Ces trois nouveaux pompiers devront effectuer les formations de base pour pouvoir participer aux interventions. Le total de ces formations est de 250h avec un maximum de durée de trois ans.

Galtier Diane et Inguelaere Joël nouveaux habitant de Garigny.

Déjà Sapeurs pompiers, ils sont dès maintenant opérationnels

La nouvelle chefferie du centre de secours, mise en place au 1^{er} janvier 2017 est composée du Lieutenant Mercier Hubert et de l'adjoint le Lieutenant Ravissot Didier. La passation de commandement entre le Capitaine Mignot et le Lieutenant Mercier a eu lieu le 25 novembre 2017 au centre de secours. Légère baisse du nombre d'interventions cette année qui se situe au environ de 340, La baisse est départementale avec environ 10% sur l'ensemble des Centres de Secours du Cher. Pour la commune de Saint Leger le Petit, nous avons effectué 19 Missions réparties de la manière suivante :



17 Secours à personne

2 Accidents de circulation

L'amicale du Centre de Secours avec à sa tête Mickael Makhloufi a organisé plusieurs manifestations avec le but de perpétuer la cohésion entre collègues sapeurs pompiers, les retraités se sont retrouvés en septembre pour un barbecue géant, l'arbre de Noel pour les enfants du centre, etc....

Vous pouvez me contacter au 06 68 25 41 67 si l'aventure vous séduit, ou venir nous voir au Centre de Secours le dimanche matin entre 10h et 12h.

Lieutenant Hubert Mercier



LES FESTIVITES

COMICE de SANCERGUES

LUNDI
14 AOUT



MARDI
15 AOUT

Les 14 et 15 Aout 2017 s'est déroulé le traditionnel comice agricole qui a lieu tous les 7 ans. C'est une organisation très lourde qui sollicite beaucoup de bénévoles.

Les débuts ont été difficiles, dans plusieurs communes. Dans les premières réunions préparatoires on entendait le même discours pessimiste : on n'est pas assez nombreux, on n'y arrivera pas. Mais petit à petit, l'idée que pour

y arriver il fallait déjà le vouloir a fait son chemin et au final le nombre de bénévoles a été plus important que pour le comice de 2010.

Le thème choisi pour la cavalcade était « les grandes périodes du



20^{ème} siècle ». C'est ainsi que début février nous débutions la réalisation d'un char sur le thème des années 60, dans les bâtiments mis à disposition par la commune d'Argenvières.

Le bal d'élection de la reine de nos deux communes organisé en collaboration avec



le comité des fêtes a eu lieu le 4 Mars 2017 à la salle des fêtes de BEFFES et a vu l'élection de Mallory.

Grand merci à elle pour sa participation et sa bonne humeur.

Après plusieurs mois de travail notre char est prêt pour le grand jour. Mais ce 15 Aout commence mal car la pluie joue les troubles fêtes.

Vers 14 h 30 le défilé commence et là : immense soulagement, le soleil montre le bout de son nez



et fait de ce comice une vraie réussite. Tous les bénévoles se voient récompensés de leur dévouement et ce qui était presque impossible a été réalisé.



Après cette journée qui fut un véritable succès, il est indispensable de remercier les bénévoles qui ont fait la réussite de cette journée et tout particulièrement : Mallory, la reine de nos 2 communes ;

Pascal, l'architecte du char ; Etienne, le chauffeur ,Jean-Pierre, le chef mécano et bien sûr tous les bénévoles qui ont participé a la construction du char et à l'organisation du comice.

Journée du 14 juillet

La municipalité a offert son traditionnel casse croûte républicain, suivi d'une sangria dans la soirée et d'un buffet froid.

Le temps s'est montré clément. Le casse croûte républicain est un peu en perte de vitesse, il n'y a plus que quelques habitués. Par contre nous avons plus de succès pour nos différentes animations (jeux pour les enfants, et tombola pour les adultes) et surtout l'apéritif et le buffet.



La journée à été animée musicalement par l'ensemble **UNE VOIX DIX DOIGTS DE LA CHARITE SUR LOIRE.**

Ils ont réussi à faire danser les convives et ont mis une très bonne ambiance.

La soirée s'est terminée par un modeste feu d'artifice.

FETE DOMINICALE DU 02 JUILLET

Cette année pour cause d'élection notre journée de fête a eu lieu à une date inhabituelle. La municipalité a pris à sa charge une grosse partie de l'organisation.

Nos différentes associations rencontrent des difficultés au niveau des bénévoles.

Elles nous apportent en priorité leur soutien financier, ainsi que la municipalité d'Argenvières.

Nous avons donc eu notre brocante habituelle, le toboggan gonflable,



(attraction offerte par nos deux communes, avec distribution de ticket aux enfants d'Argenvières et de Saint Léger).



- Un stand de tir à l'Arc
- Un stand pour se restaurer
- Et nos courses de vélo:
 - Ecole de vélo qui rencontre toujours beaucoup de succès.
 - Et la course de Sénior avec un joli

plateau, environ 55 coureurs toujours récompensés par de nombreuses primes.

La CHASSE AUX OEUFS

Nos deux communes ainsi que nos associations ont organisé, pour la troisième année consécutive la chasse aux oeufs de PAQUES Le dimanche 16 avril sur la place du PLESSIS.

Les enfants présent prennent du plaisir, à rechercher ces fameux oeufs, disséminés tout autour de la place.



A la fin de cette récolte, un partage équitable est fait entre tous les participants.

LE NOEL DES ENFANTS

Cette année le vendredi 08 décembre le Noël des enfants a été organisé à Saint Léger le Petit au centre socio culturel, avec le concours de la municipalité d'Argenvières et les associations.

Environ quarante cinq enfants de nos deux communes étaient présent accompagnés de leurs parents.

Le spectacle proposé s'intitulait L'UNIVERS DE BIDULE et était interprété par l'artiste PATSY

A la fin du spectacle des confiseries ont été distribuées aux enfants par le père Noël.

Ensuite un goûter leur était proposé ainsi qu'à leurs parents.

Le tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant (naturellement).

La prochaine édition se passera chez nos amis d'Argenvières.



LE BANQUET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas du CCAS à eu lieu le 08 octobre au centre socio culturel.

Pour cette belle journée, nous étions environ une cinquantaine de personnes pour apprécier,

le repas servi par Mr CHARPY de la Chapelle Hugon.

La journée s'est déroulée de manière fort agréable.

Comme à notre habitude nous avons offert une rose à chaque participante.





*Informations
diverses*

COLLECTE ORDURES MENAGERES

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE

MARDI 01 MAI 2018

COMMUNES	LUNDI 30	MARDI 01	MERCREDI 02	JEUDI 03	VENDREDI 04	SAMEDI 05
Garigny - Precy - St Léger le petit	COLLECTE	FERIE				

MARDI 08 MAI 2018

COMMUNES	LUNDI 07	MARDI 08	MERCREDI 09	JEUDI 10	VENDREDI 11	SAMEDI 12
Garigny - Precy - St Léger le petit	COLLECTE	FERIE				

MARDI 25 DECEMBRE 2018

COMMUNES	LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28	SAMEDI 29
Garigny - Precy - St Léger le petit	COLLECTE	FERIE				

MARDI 01 JANVIER 2019

COMMUNES	LUNDI 31	MARDI 01	MERCREDI 02	JEUDI 03	VENDREDI 04	SAMEDI 05
Garigny - Precy - St Léger le petit	COLLECTE	FERIE				

DÉCHETTERIE DE SANCERQUES



Le Conseil Municipal a souhaité que tous les administrés de la commune y compris les résidents secondaires puissent accéder à la déchetterie de Sancergues

Pour ce faire une convention a été signée avec le SMIRTOM du Saint-Amandois, gestionnaire de la déchetterie de Sancergues, depuis le 1^{er} janvier 2015.

CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION DE LA DÉCHETTERIE :







L'accès à la déchetterie sera autorisé à tous les habitants de la commune assujettis à la redevance dans la limite de 1m³ par jour et munis d'une carte d'accès. Cette carte sera à retirer en mairie contre émargement.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Mardi	de 8 H 30 à 12 H 00
Mercredi	de 13 H 30 à 17 H 00
Jeudi	de 8 H 30 à 12 H 00
Vendredi	de 13 H 30 à 17 H 00
Samedi	de 8 H 30 à 12 H 00

Catégorie de déchets collectés :

1 borne textile ainsi que 6 bennes sont mises à disposition des usagers pour recueillir les déchets suivants :

-  1 benne à ferraille
-  1 benne tout-venant
-  1 benne déchets verts non ligneux
-  1 benne à gravats
-  1 benne à carton
-  1 benne à bois

De plus, les déchets suivants : huile moteurs, huile de friture, pneus de véhicule léger, batteries, DMS, lampe économique et tube néon sont récupérés par le biais d'une colonne à huile, bacs à batteries ainsi que sur une plateforme de stockage pour les branchages.

Le Conseil Municipal a décidé qu'une fois par trimestre il serait procédé à l'enlèvement des objets destinés à la déchetterie, chez les personnes n'ayant aucune possibilité pour le faire par leurs propres moyens, (c'est-à-dire ni parents, ni amis, ni voisins pouvant leur rendre ce service).

Nous avons fixé quatre dates qui sont :

- JEUDI 8 MARS 2018(matin, de 8h30 à 12h00)
- JEUDI 14 JUIN 2018 (matin, de 8h30 à 12h00)
- JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018 (matin, de 8h30 à 12h00)
- JEUDI 13 DECEMBRE 2018(matin, de 8h30 à 12h00)

Il suffira de contacter, la mairie quelques jours avant les dates indiquées, afin que nous puissions nous organiser.

Pour que mon déplacement soit efficace

POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 4 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER

(AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER POLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LE DOSSIER MSA

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 4 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER

(CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe



Mise en relation



Accueil, information, orientation



Accompagnement aux démarches administratives



Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

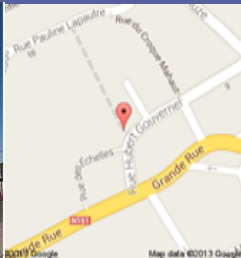
MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Maison
de services
au public



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE SANCERGUES



Les horaires

Lundi et Mercredi	8H30h-12h	
Mardi - Jeudi	8H30h -12h	et 14h -17h30
Vendredi	8H30h -12h	et 14h -17h00
BORNE CAF Visio Guichet les mardis de 9/12h et 14/16h		

Les permanences

ASER

1 jeudi sur 2 de 14h à 16h (sur Rendez-vous)

FACILAVIE

4^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h

MISSION LOCALE

Tous les mardis sur rendez-vous – M VANG 02.48.82.10.35

BP CONSEIL R&O

Jeudi sur rendez-vous

ASSISTANTE SOCIALE

sur rendez-vous au 02.48.27.33.95

MAISON DES ADOLESCENTS

Le 2^{ème} lundi de chaque mois RDV au 02.48.68.08.82 ou 06.71.44.47.37

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espace de confidentialité



SERVICES



FAMILLE

Informations sur vos droits, allocations familiales



SOCIAL/SANTE

Gestion de votre espace personnel, édition de l'attestation carte vitale, suivi de vos remboursements, vos droits (CMU, aide à la complémentaire santé, etc)



RETRAITE

Gestion de votre espace personnel, orientation vers un conseiller, aide à la constitution de dossier pension de réversion, etc...



EMPLOI

Recherches d'offres, gestion de votre espace personnel, mise à jour de votre CV, télé-candidature.....



LOGEMENT

Demande de Logement Social



AUTRE

Aide à la complétude de dossiers, information, etc.....





7 rue de l'Île d'Or – CS 60004
18020 BOURGES CEDEX
Tél : 02.48.23.06.70
Fax : 02.48.23.06.71
facilavie@orange.fr
www.facilavie.eu

Association d'aide et de services à domicile du Cher

FACILAVIE vous accompagne à domicile et vous aide au quotidien

Depuis maintenant près de 50 ans, nos aides à domicile interviennent **7j/7 et 365j/an** pour :

- l'accompagnement et l'aide :

- aux actes essentiels de la vie quotidienne.
 - aux actes ordinaires de la vie courante.
 - aux activités de la vie sociale et relationnelle.
- **la garde à domicile** de quelques heures jusqu'à une présence continue nuit et jour, 24H/24.
- **le portage de repas à domicile**, avec un repas varié et équilibré livré qui s'adapte aux goûts de chacun.

FACILAVIE a su développer pour vous ses services en fonction de vos besoins et attentes. Nous mettons un point d'honneur à respecter les droits des usagers.

Quel que soit votre régime d'appartenance sociale ou votre lieu d'habitation, FACILAVIE adapte ses services à votre situation.

Depuis 2017, l'avantage fiscal visant à favoriser le recours aux services à la personne et à l'emploi d'un salarié à domicile prend la forme d'un **crédit d'impôt pour l'ensemble des ménages**, y compris les ménages inactifs non assujettis à l'impôt sur le revenu (en particulier les retraités).

Charlène CARTOT,

notre responsable de secteur sur votre canton :
au **02.48.23.06.89** à FACILAVIE ou sur ses lieux de permanence :

LA GUERCHE Salle Primevère 2^{ème} MERCREDI DU MOIS de 9h15 à 12h SUR RENDEZ-VOUS	SANCERGUES Mairie 4^{ème} JEUDI DU MOIS de 14h à 16h SUR RENDEZ-VOUS
---	--



Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Vous souhaitez aider les autres? Permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie ?

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

Devenez bénévole

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR est là pour vous soutenir !!

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne
(*Toilette, repas, habillage...*)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07 ou via notre site internet www.fede18.admr.org



POUR LA MISSION LOCALE L'ACCES A
L'EMPLOI ET A LA FORMATION **DES JEUNES**
DE 16 A 25 ANS EST SYNONYME
D'AUTONOMIE.

ET

L'AUTONOMIE ÇA S'ACQUIERE.

(LOGEMENT, ENVIRONNEMENT SOCIAL, SANTE,
TRANSPORT...)

**Votre conseiller vous aidera à trouver les leviers qu'il vous faut
actionner pour être réellement autonome dans toutes vos démarches:
Trouver un emploi ou une formation, vous loger, vous déplacer...**

**Pour nous contacter,
Nous rencontrer sur nos lieux d'accueil,
Rechercher les offres d'emploi locales,
Découvrir les conseils de base pour vos candidatures
Et de nombreux liens vers nos partenaires.
SUIVEZ L'ACTU SUR...**



www.mlchersud.fr

VOTRE MISSION LOCALE



TROUVER UN EMPLOI

Vous cherchez un emploi ou un stage ? la mission Locale vous y prépare et vous aide à rencontrer des employeurs Comment trouver des (...)

Découvrir →



SE FORMER

La formation est le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences et savoirs-faire. Elle est possible dans tous les domaines et tout (...)

Découvrir →



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

la Mission Locale vous accompagne mais c'est vous qui décidez où vous allez. Si vous franchissez la porte de la Mission Locale, c'est (...)

Découvrir →



ZONE EMPLOYEUR

Vous voulez recruter un nouveau collaborateur ? Accueillir dans votre entreprise un ou une apprenti(e) ? Connaître les aides à l'embauche (...)

Découvrir →

Vous cherchez un métier, une orientation ? N'hésitez pas

Contactez-nous



Dispositif le plus efficace pour accéder à l'autonomie

Cette année près de 150 jeunes de 16 à 25 ans, ont pu intégrer le dispositif **GARANTIE JEUNES**. Tous ont déjà suivi au moins une période d'immersion en entreprise, ce qui a permis à 1/3 d'entre eux de décrocher un contrat de travail. Voir la vidéo présentant le dispositif réalisée par les jeunes en 2016

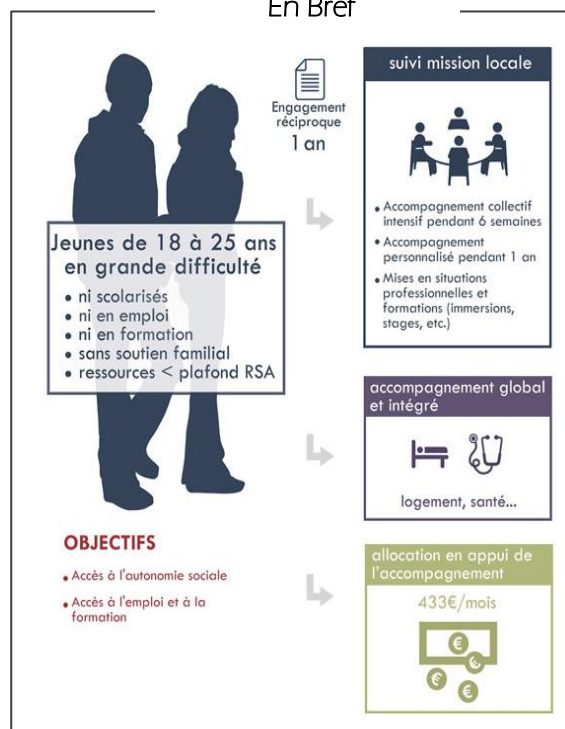
<https://www.youtube.com/watch?v=wXu9raHFpXA>

avoir plus :

<http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/garantie-jeunes>

La Garantie Jeunes

En Bref



◆ ADRESSES :

Siège Social : 2, Rue Racine, 1er étage 18200 Saint Amand Montrond

Antenne de Châteaumeillant : 1, Place Saint Blaise

Antenne de Dun sur Auron : 5, Rue du Collège
avant un prochain déménagement dans les locaux de la MSAP

Antenne de la Guerche sur l'Aubois : Parc Maurice Fuselier

L'équipe de la Mission Locale



◆ **TELEPHONE** : 02.48.82.10.35 (numéro unique)

◆ **COURRIEL** : contact@mlchersud.fr

◆ **FACEBOOK** : <http://www.facebook.com/mlchersud>

◆ **SITE WEB** : www.mlchersud.fr

◆ HORAIRES D'OUVERTURE

Le Lundi : 13h30 - 17h00 - Du Mardi au Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00



Au coeur du parcours des jeunes de 16 à 25 ans.

Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?

Malaise

Chute

Angoisse

Agression

Incendie (DAAF)

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).

1 - Déclenchement et appel



En cas d'appel, chute ou fumée, le signal est envoyé à votre transmetteur.

2 - Dialogue



L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.

3 - Intervention



Présence Verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

Les caisses de retraites accordent des aides financières (sous conditions de ressources)

Le boîtier déclenche automatiquement l'appel vers notre centrale d'écoute.

Pour être sûr d'avoir fait le nécessaire,

Contactez *Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges*

7, Rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex

Tel : 02 48 23 06 82

Fax : 0248230671

Courriel : pv18@presenceverte.fr

PRESENCE VERTE BEAUCE COEUR DE LOIRE

Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



Offre Activ'zen

**Activ'zen : autonome
mais jamais seul.**



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Frais d'installation : 39 €
Abonnement : 24 € par mois

* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en œuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.

5 € par mois



4,50 € par mois

* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (Intervenants réguliers et secours).



- 50 % sur notre prestation Activ'zen
avec la réduction d'impôt
selon la loi de finances et décrets en vigueur



Offre Activ'mobil

**Activ'mobil : en sécurité
en tous lieux.**

Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.



Le coffre à clés



Boîte à clés
(achat)
59 €

Tél. : 02.48.23.06.82

Les Services Publics et Numéros Utiles

MAIRIE

4, rue de la Mairie
18140 SAINT LÉGER LE PETIT
☎/☎ 02 48 76 52 01
Courriel :
mairie-stleger2@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
9 h à 12h – 14 h à 18 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

4, rue de la Mairie
18140 SAINT LÉGER LE PETIT
☎ : 02 48 76 50 15
Horaires d'ouverture
Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

En mairie de St Léger le Petit
Assurée par Mme GOURY
Sur rendez-vous pris sous 8 jours
au secrétariat
☎ 02 48 76 52 01

TRÉSORERIE DE BAUGY

Route de Villequiers
18800 BAUGY
☎ 02 48 26 16.22 - ☎ 02 48 26 30 52
Horaires d'accueil du public
lundi-mardi-jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Fermé le mercredi

CDI – SIE

Nouvelle Place
18300 SANCERRE
☎ 02 48 54 00 84
Horaires d'accueil au public
lundi -mardi-mercredi-vendredi
De 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h15
Fermé le jeudi

ASSISTANTE SOCIALE

Mme COLIN
MAISON DES SOLIDARITÉS -EST
ÎLOT St Abdon – 18800 BAUGY
☎ 02 48 25 26 60 - ☎ 02 48 74 94 30

SECOURS

SAMU : 15 ou 115
POMPIERS : 18 ou 112
POLICE : 17

www.maisons-solidarites18.fr

Antenne à La Guerche sur l'Aubois
et
Sancergues

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE BAUGY

☎ 02 48 23 23 15
Ouverture au public du lundi au dimanche
Sancergues ☎ 02 48 78 20 70
ouverture au public mardi - jeudi - samedi de 14 h à 19 h
Jouet sur l'Aubois : ☎ 02 48 77 53 60
ouverture au public lundi - mercredi - vendredi de 14 h à 19 h

DÉPANNAGE
Eau –électricité - téléphone

SAUR 02 45 77 00 09

E.R.D.F. (Particuliers - Professionnels) 09 726 750 18

E.R.D.F. (raccordement) 09 693 218 73

France TELECOM : 10 14

DIRECTION
DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES (D.D.T.)

Division SUD
(instruction des dossiers d'urbanisme)
Maison de l'état 12 rue de Juranville
CS 80119
18204 SAINT-AMAND-MONTROND

☎ 02 48 61 53 83

Division Nord-Est
1 Chemin des Groseilles
18220 LES AIX D'ANGILLON

☎ 02 48 66 61 30

TAXIS –AMBULANCES

Taxi LACOUR
18140 CHARENTONNAY
☎ 02 48 72 72 74

Taxi BERNAL
18140 SANCERGUES
☎ 06 71 24 47 50

CABINET MÉDICAL

7, rue de la Camuze
18140 SANCERGUES
☎ 02 48 72 71 40

Docteurs BONNET et SOUM
Infirmières
Mmes CHAPELIER, ANNON et
COULON
Psychologue
Mme Natacha PERRIERE
☎ 06 20 92 35 71

INFIRMIÈRES

Centre Intergénérationnel
Domaine d'En Bas – 18320 BEFFES

Melle Marion GILOT
☎ 06 64 32 56 68

Marseilles-lès-Aubigny
Mme Dominique LOUAP ☎ 02 48 76 02 39
ou 06.66.66.49.10
Permanence de 8 h 30 à 9 h ou sur RV

PHARMACIES

Pharmacie du Port
8 bis, rue du Port
18320 MARSEILLES- LÈS - AUBIGNY
☎ 02 48 76 04 94

Pharmacie GOUMY
1, rue Hubert Gouvernel
18140 SANCERGUES
☎ 02 48 72 77 28

HÔPITAUX

Centre Hospitalier de Nevers
1, Boulevard de l'Hôpital
58000 Nevers
☎ 03 86 93 70 00

Polyclinique du Val de Loire
49, Boulevard Jérôme Trésaguet
58000 NEVERS
☎ 08 26 39 99 45

Centre Hospitalier Henri Dunant
Avenue Henri Dunant
58400 LA CHARITÉ SUR LOIRE
☎ 03 86 69 44 69

Clinique de Cosne sur Loire
8, rue Franc Nohain
58200 COSNE SUR LOIRE
☎ 03 86 28 60 00



Mr MICHEL Thierry
 Nettoyage industriel
 N° 3 La Croix de Pierre
 18140 St Léger le Petit
 Tél port : 06/84/17/81/58
 email : thierry.michel493@orange.fr

CLEAN SERVICES THIERRY 18

Nettoyage tout types de vitres
 Lavage volets roulants ALU / PVC
 Décapage de sols
 Remise en état après travaux
 Particuliers/Professionnels
 Devis gratuits

E.T.A GUILLERAUT

*Stations d'épuration sur filtres plantés de roseaux
 Terrassement Assainissement Elagages, broyage*

1, la Croix de Pierre 18140 Saint Léger le Petit
 Tél: 02.48.76.51.83 Fax: 02.48.76.50.38 Port: 06.15.88.53.98
 E-mail: francois.guilleraut@free.fr/ www.eta-guilleraut-18.com



- COUVERTURE • CLIMATISATION
- CHAUFFAGE • SANITAIRE
- ENERGIE RENOUEVELABLE
- Bois • Pompe à chaleur
- Solaires • Photovoltaïques

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
 Terrassement - Démolition
 Assainissement



**SARL
 GUILLET**

17, Rue Saint-Denis
 18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 52 82
 Fax 02 48 76 56 25



Votre coiffeuse mixte à domicile
 Femme - Homme - Enfant

Véronique Lamotte

"Le Plessis"
 18140 Argenvières

TÉL. 02 48 76 55 26

SIRET 998 388 280 00016 RM 180

Imprimerie J.C. BERNARD - La Chartre



**CHEZ JOSE
 ET MARTHE**

BAR — HÔTEL — RESTAURANT
*Pension complète — Plat du jour
 Banquet — Communion*

19, Rue Saint-Martin
 18140 ARGENVIERES Tél./Fax 02 48 76 54 45

**MAHÉ
 FLORAFAN**

PRODUCTEUR HORTICOLE
 SUSPENSIONS - PLANTES À MASSIF
 COMPOSITIONS FLORALES DE LA NAISSANCE AU DEUIL

Le Bourg
 18140 ARGENVIERES
 Tél. 02 48 76 54 28



**Maçonnerie Carrelage Faïence
 Peinture Placoplatre**

9 rue des Chaumes 18140 Argenvières
 02 48 74 83 54 / 06 32 07 45 40

pascalmenard18@gmail.com

William Rollin

Guitariste professionnel,
Professeur de guitare
électrique titulaire au
Conservatoire
de Bourges

cours de GUITARE tous styles



Basé à Saint-Léger-le-Petit, près de la Charité-sur-Loire, William Rollin vous accueille chez lui pour des cours adaptés aux aspirations de chacun, que vous souhaitiez débiter la guitare ou approfondir un style ou une technique. Le projet de l'élève et le plaisir musical sont les premiers moteurs des cours !

William Rollin donne de nombreux concerts à travers ses différents projets (jazz « trio EXULTET », « quintet MELUSINE »; chanson: « NAJAR » ; musique irlandaise : « SHANNON DALE »; « NEW, la comédie musicale improvisée » etc ...)

Professeur de guitare expérimenté, il enseigne la guitare et les musiques actuelles depuis une dizaine d'années dans de nombreuses structures en bourgogne et en région parisienne.

06 66 45 99 27

williamrollin7@gmail.com

NATUROPATHE CONSEILLÈRE EN NUTRITION

8, rue du 14 juillet - 58000 NEVERS

7, route de la croix rouge - 18140 ST LÉGER-LE-PETIT

☎ : 06.48.99.64.11

essentiellesantenaturelle@gmail.com



Consultation uniquement sur rdv comprenant :

- Votre Bilan Santé
- Un Réglage alimentaire personnalisé
- Le conseil d'un Traitement naturel adapté

ELECTRO DIESEL

réparation toutes marques

vente vehicule occasion
entretiens.distribution.pneu

pompe et injecteur
gilles-masdier@bbox.fr

Gilles Masdier
le plessis du bourg
18140 argenvieres

tel: 0248749648

port:0680462858

fax: 0248749660



Gîtes de France Le Ligérien EPI 3

JP & BERNADETTE GRAILLÔT

06 64 46 79 21

1 Rue de l'église
Saint Leger le Petit 18140
jpbgrailot@orange.fr

Chambre d' Hôte, salon, SDB,TV, WiFi

(Possibilité chambre de bébé)

Contact: Josiane - Guy
18140 Saint Léger le Petit



Tél: 02 48 76 59 38

06 74 19 00 38

Courriel: vendegond@orange.fr



18140 ARGENVIERES

Tél.: 02 48 76 50 84

www.chantelat.fr



bp Superfioul

bp Superfioul, votre partenaire pour tout

POUR VOS TRACTEURS

bp moteurPro
un produit BP Superfioul

CITERNES DE STOCKAGE

LUBRIFIANTS

MATERIELS

l'énergie est notre avenir, économisons-la



Coiffeuse à domicile
Corinne Trompat
06.47.89.90.73

Lundi de 14h à 18h - Mardi au Vendredi de 9h à 19h - Samedi de 9h à 14h